DLP 31-5-83179279

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — C P P A P : 528 AD

BULLETIN "CULTURES MARAICHERES DE SERRE, CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP ET POMMES DE TERRE, n° 80 -

26 MAI 1983

POMMES DE TERRE

- Situation phytosanitaire

Les premiers foyers de Mildiou ont été observés dans la semaine du 16 au 20 mai sur des pommes de terre de primeur (Duke et Ostara) en bordure de mer et en situation protégée (proximité de haies) dans les lieux suivants :

- Ille-et-Vilaine : St-Méloir-des-Ondes
- Côtes-du-Nord : Ploubazlanec, Lanmodez, Plougrescant
- Finistère : Aucune tache décelée actuellement

- Conduite à tenir

- Sur pommes de terre de primeur : Si elles doivent être arrachées les premiers jours de juin, inutile de traiter. Dans le cas contraire, effectuer un traitement car le Mildiou peut progresser très vite si le temps pluvieux réapparaît.

- Sur pommes de terre de conservation et de semence : Lorsque la levée a eu lieu avant la première semaine de mai, effectuer un premier traitement contre le Mildiou.

- Quel produit choisir ?

Nous avons pu remarquer dans nos essais les bonnes performances des matières actives suivantes :

- Mancozèbe (Dithane M 45 : 2 kg/ha), produit de contact, persistance d'action : 7 - 8 jours, coût indicatif ha : 105 F.
- Chlorothalonil (Daconil : 2 kg/ha), produit de contact, persistance d'action : 8 - 10 jours, coût indicatif ha : 163 F.
- Fentine-acétate (Brestan 10 : 2 kg/ha), produit de contact, persistance d'action : 8 jours, coût indicatif ha : 90 F.
- Métalaxyl + Manèbe (Acylon P : 2 kg/ha), produit systémique, persistance d'action : 14 jours, coût indicatif ha : 190 F.
- Cymoxanil + Mancozèbe (Fulvax ou Rémiltine C : 2,5 kg/ha), produit pénétrant, persistance d'action : 7 - 8 jours, coût indicatif ha : 125 F.

Aucun produit appliqué sur des taches fructifiées ne peut assurer la destruction des organes sporulifères.

- Nouvelles homologations depuis janvier 1982

- Cymoxanil + Cuivre + Zinèbe = Cuprofix CZ activé (R.S.R) : 0,5 kg/hl
- Cymoxanil + Folpel + Zinèbe = Novofix activé (R.S.R) : 0,25 kg/hl
- Manèbe = Manéor (R.S.R) : 0,4 l/hl

- Prudence quant à l'utilisation de l'Acylon P

Afin d'éviter l'extension des phénomènes de résistance du Mildiou à l'Acylon P, les producteurs doivent impérativement respecter les conditions suivantes :

- limiter le nombre d'applications à une ou deux au cours de la campagne.

P 14

- utiliser l'Acylon P préventivement (le Manèbe associé au Métalaxyl doit pouvoir jouer pleinement son rôle).
- le délai entre deux traitements Acylon P peut être de 14 jours, mais l'intervalle de temps entre un traitement Acylon P et un traitement par un fongicide classique doit être de 7 à 10 jours.
- dans le cas où vous constatez que vous ne contrôlez plus le Mildiou par l'Acylon P, abandonnez-le immédiatement et prévenez le Service de la Protection des Végétaux.

Des phénomènes de résistance peuvent apparaître en Bretagne comme dans le Nord de la France, pensez-y. Il serait dommage de perdre ce produit très efficace par négligence.

...\...

ECHALOTES ET OIGNONS

Dans le Finistère, certaines parcelles ont été sévèrement grêlées; attention au Botrytis qui peut s'installer à la faveur des blessures.

Les dégâts de Botrytis se sont accentués dans les parcelles contaminées, à la suite des pluies. Renouveler le traitement (voir bulletin du 11 mai).

Avec l'élévation des températures, le Mildiou de l'oignon est apparu. Le plant prend d'abord une teinte vert clair. puis les feuilles deviennent duveteuses à l'oeil, comme une gousse de haricot vert, et râpeuses au toucher. En cas de doute, prélever quelques plants, les placer dans un sac de plastique à 20° C, les feuilles doivent se recouvrir en deux ou trois jours d'un mycélium très court gris violacé.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : Mancozèbe, Manèbe, Propinèbe ou Cymoxanil + Mancozèbe, appliqués de préférence avec un pulvérisateur pneumatique (atomiseur). Ajouter un mouillant.

CHOUX

- Semis en pépinières de choux

Les jeunes choux en pépinières sont assez fréquemment atteints par divers champignons, les uns provoquant la maladie du "pied noir", d'autres, des taches sur feuilles, dues notamment au Mildiou.

Par ailleurs, de nombreux insectes (altises, pucerons, larves de la mouche du chou, de divers charançons ....) peuvent occasionner des dommages sensibles.

Pour protéger les plants de choux contre ces attaques, il est nécessaire de mettre en oeuvre les moyens de lutte suivants :

1°) -Traitement de la semence : Si celle-ci n'a pas déjà été traitée par le fournisseur, enrober la semence avec Iprodione (Rovral).

2°) - Traitement du sol

- Avant semis : La préparation superficielle du sol sera précédée d'un traitement insecticide avec l'un des produits suivants :

- Bromophos éthyl .... 54 g de M.A. à l'are (Nexagan)
- Carbofuran .... 20 g de M.A. à l'are (Curater)
- Chlorfenvinphos .... 60 g de M.A. à l'are (Birlane)
- Diéthion .... 50 à 60 g de M.A. à l'are (Rhodocide)
- Trichloronate .... 25 g de M.A. à l'are (Phytosol)

- Après semis : Réaliser un arrosage léger du sol avec une préparation contenant 16 g de Mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe) ou 16 g de Zinèbe (nombreuses spécialités) pour 10 l d'eau, sur environ 10 m2.

- Porte-graines de choux

On constate dans le Finistère des attaques d'Alternaria brassicicola et de Botrytis cinerea.

Lutte chimique :

- contre l'Alternaria : Mancozèbe, Chlorothalonil, Manèbe + Zinèbe, Captafol, Captafol + Manèbe, Iprodione
- contre le Botrytis : Iprodione, Vinchlozoline, Procymidone, Thiophanate méthyl.

..../...

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "BRETAGNE"

280 rue de Fougères - 35000 RENNES

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

ANNEE 1983

Afin de lui permettre de mieux suivre l'évolution du Mildiou dans sa zone d'action, la Station d'Avertissements Agricoles "Bretagne" organise un concours en vue de rechercher les premières taches de Mildiou dans les cultures de pommes de terre de semence et de conservation de plein champ.

Ce concours est ouvert à toute personne se conformant au règlement ci-après :

REGLEMENT DU CONCOURS

1 - Le concours concerne les quatre départements suivants : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan et Ille-et-Vilaine.

2 - Dans chacun de ces départements, deux prix sont attribués, soit un prix de 115 F à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou, et un prix de 69 F à la seconde.

3 - Toute personne participant au concours devra prélever la feuille, ou partie de feuille ou de tige, portant la tache imputée à une attaque de Mildiou, et l'envoyer pour vérification, entre deux feuilles de journal, sous enveloppe, à l'adresse suivante :

Station d'Avertissements Agricoles
280 rue de Fougères - 35000 RENNES

Seuls seront retenus les envois dont les taches auront été reconnues effectivement provoquées par le Mildiou.

4 - L'envoi de l'échantillon devra être accompagné d'une fiche de renseignements, dont le modèle figure au verso.

5 - Il ne sera pas attribué plus d'un prix par commune.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- Nom et prénom : ____________________
- Profession : ____________________
- Adresse complète : ____________________
- Commune où est située la culture : ____________________
- Lieu dit : ____________________
- Variété sur laquelle ont été observées les premières taches : ____________________
- Date de la levée : ____________ Hauteur des fanes : ____________
- Situation des premières taches : (1) feuilles basses - feuilles du milieu - Feuilles du sommet - sur la tige
- Intensité de l'attaque au moment de la découverte des premières taches : (1)
  - Une tache : sur un pied - sur plusieurs pieds
  - Plusieurs taches : sur un pied - sur plusieurs pieds
- Situation de la parcelle : (1) plaine - cuvette - plateau - côteau
- Exposition de la parcelle : ____________________
- A quelle année remonte la culture de pommes de terre immédiatement antérieure à celle de cette année sur la même parcelle : ____________________
- Date de la découverte : ____________________

(Signature)

(1) - Rayer les mentions inutiles

TOMATE DE SERRE

- MOELLE NOIRE : Cette maladie bactérienne est actuellement présente dans certaines cultures de tomates, notamment sous tunnuels plastiques.

Elle provoque un grossissement anormal de la tige et un début de développement de racines aériennes. Des nécroses brunes apparaissent sur tiges et pétioles. En ouvrant la tige, on observe une moëlle noire fragmentée, parfois entièrement détruite dans la partie inférieure.

L'attaque se manifeste généralement au moment de la formation des 3ème et 4ème bouquets floraux. Les plantes atteintes flétrissent progressivement, puis souvent les symptômes n'évoluent plus.

Les moyens de lutte sont les suivants :

- Eviter les arrosages trop abondants
- Aérer le plus possible pour réduire l'humidité
- Eviter l'extension lors des ébourgeonnages
- Réaliser un traitement à base de Cuivre : UC 70 (Cuivre + Mancozèbe) à 400 g/hl ou Sulfate de Cuivre à 250 g/hl.

- CLADOSPORIOSE : Les conditions climatiques continuent à être favorables à cette maladie (voir notre bulletin n° 79 du 11 mai).

- ALEURODES : Bien observer les cultures pour déceler la présence des aleurodes et effectuer les traitements à temps. En effet, une recrudescence de ces insectes est constatée dans certaines serres où l'importance de la population rend la lutte très difficile.

Les produits utilisables sont indiqués dans le bulletin du 17 mars.

PUCERONS SUR DIVERSES CULTURES DE SERRE

Nous rappelons que l'on observe des colonies importantes de pucerons cette année, sur tomates, et diverses cultures de serre.

Intervenir, si nécessaire, en respectant bien les délais d'emploi avant récolte, pour les cultures légumières.

MINEUSES DE LYRIOMYZA TRIFOLII

Surveiller les jeunes plants de chrysanthèmes en pots pour détecter la présence éventuelle de galeries ou "mines" dans les feuilles.

La lutte chimique n'étant pas très efficace, il convient d'éviter autant que possible l'introduction de cet insecte dans l'exploitation.

Aussi, à l'apparition de galeries sur quelques plants, enlever et brûler les feuilles atteintes.

Si l'attaque était importante, recourir à la lutte chimique (voir bulletin du 11 mai).

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 79 du 11 mai 1983

P16